



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière « viandes rouges » du 25 septembre 2014

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière viandes rouges (ruminants et équidés) s'est réuni le 25 septembre 2014, sous la présidence de Pierre Chevalier.

Embargo russe : pas d'impact sur la filière viandes rouges française

Pour l'heure, l'embargo russe ne semble pas avoir d'impact sur la filière bovine française, compte tenu des très faibles quantités exportées vers cette destination. L'Amérique du Sud est en effet le fournisseur principal de la Russie. Ce pays importe surtout des viandes congelées (564 000 tonnes), dont seulement 32 000 tonnes en provenance de l'Union européenne, notamment de Pologne.

La filière s'inquiète toutefois du report potentiel de viandes polonaises sur le marché italien, débouché essentiel pour la viande française et les bovins maigres.

Le développement des débouchés à l'exportation reste une priorité pour la filière, compte-tenu du recul tendanciel de la consommation sur le marché intérieur et de la baisse des cours à la production.

Les services de l'État et FranceAgriMer sont pleinement mobilisés pour faciliter l'accès des exportateurs à de nouveaux marchés : Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Hong Kong, Philippines, Vietnam. Les négociations continuent pour lever les embargos en cours (USA/Canada) tandis qu'une mission devrait prochainement concrétiser l'ouverture du marché turc aux bovins vivants et à la viande bovine.

Des études pour éclairer les orientations et l'avenir de la filière

Circuits courts et viandes de boucherie haut de gamme : les circuits de commercialisation des viandes issues d'animaux haut de gamme sont assez mal connus. Les représentants des maillons abattage-découpe et vente au détail ont sollicité FranceAgriMer pour réaliser avec l'ADIV (centre technique français de la viande) une étude approfondie pour mieux définir et caractériser le segment haut de gamme en viande bovine et évaluer ses enjeux économiques. Parallèlement, l'étude dresse un état des lieux exploratoire des circuits courts en viande bovine, mode de commercialisation courant pour le segment des viandes haut de gamme mais pas exclusif. L'étude propose plusieurs pistes de réflexion et de travail en vue de valoriser ce segment de marché auprès des consommateurs et conforter l'activité économique des abattoirs de proximité et des territoires.

Conséquences de la sortie des quotas laitiers sur la filière viande bovine :

L'Institut de l'Élevage (Idele) a réalisé une étude cofinancée par FranceAgriMer, sur le devenir de la production de viande bovine dans les exploitations laitières après 2015. Cette étude conclut au recul de la production de viande dans les exploitations laitières (-15 à 20 % de jeunes bovins, - 7 % de vaches allaitantes) mais la mixité lait-viande n'est pas menacée, compte-tenu de la bonne résistance des exploitations mixtes face aux aléas climatiques et économiques, du manque de main d'œuvre pour faire face aux contraintes en élevage laitier et de la nouvelle prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA).

Réseaux d'élevage : des références technico-économiques pour l'appui technique aux éleveurs

Animé par plus de 220 correspondants des chambres d'agriculture, en lien avec des ingénieurs de l'Institut de l'élevage, les réseaux d'élevage suivent les résultats technico-économiques de fermes de référence avec une large gamme de paramètres, en vue d'alimenter l'appui technique et le conseil aux éleveurs. Cet outil constitue une aide à la décision professionnelle et publique.

Un nouveau dispositif est en cours de construction pour la période 2014-2020 avec un socle national pour l'établissement et la valorisation de références technico-économiques. L'identification des pratiques et des systèmes innovants ainsi que la création de réseaux thématiques (autonomie alimentaire, bio...) sera ainsi facilitée. Un audit est en cours pour évaluer les services rendus par ces réseaux.

Plan stratégique « génétique ovine » : France Génétique Élevage a élaboré un plan stratégique ovine à l'échéance 2020 pour accompagner l'évolution des schémas de sélection et optimiser la diffusion du progrès génétique. Le programme d'action 2014/15 prévoit le renforcement des actions de testage des aptitudes maternelles et la connexion entre élevages, ainsi que l'élargissement des bases de sélection et le soutien à la génomique. FranceAgriMer apportera un appui financier de 250 000 € à cette action.

Programmes d'expérimentation : reconduction des aides de FranceAgriMer en 2015

Sur proposition de FranceAgriMer, les membres du Conseil spécialisé pour la filière viandes rouges ont reconduit pour 2015 les axes d'orientation validés l'an passé pour l'octroi des aides à l'expérimentation aux porteurs de projets :

- Axe 1 : adapter la production aux évolutions réglementaires et à la demande sociétale ;
- Axe 2 : améliorer l'efficacité des entreprises dans un contexte de forte compétition et de maîtrise de l'impact de l'environnement ;
- Axe 3 : améliorer la qualité organoleptique et sanitaire des viandes et des produits transformés pour répondre aux demandes des marchés et des consommateurs.

Les porteurs de projet devront saisir leurs projets avant le 30 novembre 2014 sur le site <https://experimentation.franceagrimer.fr/Pages/default.aspx>.

Sur la période 2011-2014, FranceAgriMer a mobilisé plus de 1,4 million d'euros de crédits d'expérimentation pour soutenir l'innovation, la recherche et le développement dans la filière viandes rouges.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés au Conseil spécialisé du 25 septembre 2014 sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-viandes/Viandes-rouges>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
